



Quand Charlie Hebdo oublie les siens

La France entière a été bouleversée par l'attentat contre la rédaction de *Charlie Hebdo* et la mort de 12 personnes, le 7 janvier 2015. Des millions de personnes sont descendues dans la rue lors des marches des 10 et 11 janvier, afin de marquer leur attachement à la liberté d'expression. Les syndicats de journalistes, dont le SNJ-CGT en premier chef, avaient aidé l'équipe de Charlie et les familles à pouvoir défiler dans de bonnes conditions et surtout devant les chefs d'Etat dont certains étaient connus pour ne respecter en rien la liberté d'informer.

Trois ans après, l'amertume règne. L'équipe des « survivants » s'est déchirée et beaucoup ont préféré partir.

Demain, jeudi 12 avril, aura lieu un procès aux prud'hommes de Paris. Le dessinateur Babouse a en effet saisi le tribunal afin que ses droits de journaliste rémunéré à la pige soient reconnus. Et surtout son histoire avec le journal. Ami intime de Charb qui l'avait fait entrer dans la famille Charlie dès 2004, Babouse a collaboré ensuite régulièrement avec l'hebdomadaire satirique, proposant des dessins chaque semaine. La mort des copains dessinateurs l'a bouleversé alors que lui-même devait être présent lors de la réunion de rédaction tragique.

Mis, comme l'ensemble de l'équipe, sous protection policière dès le 7 janvier au soir, il a quitté son domicile pendant plusieurs jours pour vivre à l'hôtel. Depuis, il est toujours suivi par les autorités. Face à cette situation, sa fille est tombée malade.

Malgré tout, il a tenu à être présent lors de la réunion du 9 janvier à *Libération* pour participer au numéro des « survivants » dans lequel il a d'ailleurs publié un dessin. Quelle ne fut pas sa surprise de voir son ancienneté totalement niée par la nouvelle direction lors du règlement de cette pige ? Puis de voir cette même direction refuser toute nouvelle collaboration. Pourquoi une attitude si méprisante ? Cette situation, traumatisante pour Babouse, est inexplicable.

Le SNJ-CGT regrette que la direction de *Charlie Hebdo* ait refusé toute négociation avant la tenue de l'audience de demain, au risque de voir les plaies déjà béantes se rouvrir ? Le syndicat soutient pleinement Babouse dans sa volonté de voir ses droits de journaliste pigiste reconnus.

Montreuil, le mercredi 11 avril 2018